

Réf: Dossier N° 160846

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE D'OXYGENATION SANGARE JB SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan anyama akoupe-zeudji,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE D'OXYGENATION SANGARE
JB SARL »

Objet : Sante ;
Hôtellerie et restauration des malades ;
Rééducation des malades ;
Achat et vente de matériels et de produits de santé ;
Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, Abidjan anyama akoupe-zeudji,

Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SANGARE NOUMOUKE JEAN-BAPTISTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06521 du 23/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65399/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

